



Adolescence, genre et sexualité masculine dans la France des Trente Glorieuses, à partir d'archives inédites de l'Éducation surveillée

Régis Revenin

► To cite this version:

Régis Revenin. Adolescence, genre et sexualité masculine dans la France des Trente Glorieuses, à partir d'archives inédites de l'Éducation surveillée. Sextant: Revue du Groupe interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes, 2009, Masculinités, 27, pp.165-175. halshs-01418789

HAL Id: halshs-01418789

<https://shs.hal.science/halshs-01418789>

Submitted on 10 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Adolescence, genre et sexualité masculine dans la France des « Trente Glorieuses », à partir d'archives inédites de l'Education surveillée

Régis REVENIN

Le Centre d'observation de Paris : un laboratoire d'étude de la jeunesse française ?

A partir d'archives de l'Education surveillée¹, corpus inédit de dossiers nominatifs individuels d'adolescents de sexe masculin placés au Centre d'observation (CO) de Paris entre 1945 et 1972², je mènerai dans cet article quelques réflexions sur les identités, pratiques et représentations genrées et sexuelles des jeunes Français, âgés de treize à vingt-et-un ans (âge de la majorité civile en France jusqu'en 1974).

¹ L'Education surveillée est l'ancêtre de l'actuelle Protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice, France). En 1945, elle devient une direction indépendante de l'Administration pénitentiaire, à laquelle elle était jusqu'alors rattachée. La consultation de ces dossiers est soumise à dérogation en vertu du livre II du Code du Patrimoine français. Les jeunes, dont il est question dans cet article, sont sans doute – pour beaucoup d'entre eux – encore en vie. Par conséquent, dans un souci de respect de leur vie privée, j'ai volontairement modifié leur prénom et la première lettre de leur patronyme. Les archives du CO de Paris sont ainsi composées, entre autres, du dossier individuel nominatif de chaque mineur y ayant séjourné, entre 1945 (année d'ouverture du CO), et 1972 (date de fermeture du CO, du moins sous sa forme d'observation), soit un corpus complet d'environ 25 000 dossiers. Sur la période 1945-1972, j'ai choisi d'en compiler de manière aléatoire (en respectant toutefois un équilibre par année) la moitié, soit 13 000 dossiers, parmi lesquels 20% (soit 2 500 dossiers) ont réellement retenu mon attention, parce qu'ils évoquaient de manière centrale les thématiques du genre et/ou de la sexualité. Le corpus, non versé aux archives publiques françaises, est complet, ce qui est extrêmement rare pour des archives judiciaires ou policières, en France.

² Sur la question des méthodes d'observation, lire BANTIGNY, L., *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

Le Centre est alors le « passage obligé », sur décision d'un juge des enfants, pour tout mineur de la région parisienne pris en charge par l'Education surveillée. Etablissement public d'envergure régionale, implanté à la campagne, le CO de Paris fonctionne sous la forme d'un internat non mixte de deux cents places, où les jeunes gens restent en moyenne trois mois, période durant laquelle ils sont observés par des éducateurs, à la fois dans leurs rapports aux autres garçons, mais aussi dans leurs relations à l'encadrement, ou avec leur famille. Ils sont aussi évalués sur leur sens de la discipline et de l'organisation, sur le fait d'accepter (ou non) les corvées collectives imposées (ménage, jardinage), etc. Enfin, dans ce cadre éducatif, ils rencontrent psychologue et psychiatre. Le Centre d'observation de Paris n'est en aucun cas une prison pour mineurs.

Schématiquement, les jeunes gens « délinquante », « déviante » et « en danger » sont les trois « profils » d'adolescents que l'on retrouve dans les archives judiciaires de l'Education surveillée. Il faut noter que les frontières sont ténues entre ces trois « types » de jeunes gens, notamment à partir de 1958 lorsque le juge doit connaître de cas de jeunes dits « en danger ». Ainsi, les mineurs délinquants ont commis une infraction pénale (délit ou crime), mais en raison de leur âge, le juge peut décider soit de les placer en institution spécialisée, soit de leur imposer une peine de liberté surveillée, soit de les incarcérer (fait rarissime à partir de 1945). Ils relèvent alors de l'ordonnance du 2 février 1945. Suite à une demande en correction paternelle ou dans le cadre de la protection liée au vagabondage, sur la base du décret-loi du 30 octobre 1935, qui supprime le délit de vagabondage (fugue) en tant qu'infraction pénale, le juge peut aussi prendre en charge la jeunesse « déviante » ou « inadaptée », c'est-à-dire présentant des comportements socialement inacceptables, sans être pour autant des délinquants : fugues, rébellion face à l'autorité parentale, refus de travailler, instabilité professionnelle, oisiveté, sorties trop tardives, mauvaises fréquentations, phénomène de « bandes ». Enfin, après la disparition de la protection dans le cadre du vagabondage et de la notion de correction paternelle (en 1958), la jeunesse « en danger », régie par l'ordonnance du 23 décembre 1958, concerne les jeunes pris en charge par l'Education surveillée sans demande des parents ni infraction pénale.

Sur l'ensemble de mon corpus (treize mille dossiers), sur la période 1945-1958, 56% des garçons sont placés au Centre sur la base de l'ordonnance de 1945, et un peu moins de 44% dans le cadre du décret-loi de 1935. Sur la période 1959-1972, l'ordonnance de 1945 est utilisée pour 68% des jeunes gens, contre 32% dans le cadre de l'assistance éducative (à partir de l'ordonnance de 1958). Il n'y a donc pas uniquement des jeunes délinquants au Centre d'observation de Paris. Même si ces jeunes gens sont pour l'essentiel issus des classes prolétaires, et vivent à Paris et en région parisienne, ils représentent la part la plus importante de la jeunesse française, celle issue des classes urbaines, populaires et moyennes, groupe non homogène encore trop rarement évoqué dans les études historiques sur la jeunesse et la sexualité. Ces « profils » sont par ailleurs très divers, et permettent, à mon sens, d'évoquer, à partir des archives judiciaires de la jeunesse – source parmi d'autres –, la sexualité masculine juvénile dans la France des « Trente Glorieuses ». Il ne s'agit pas de dire ici que les jeunes gens du CO sont ou représentent « la » jeunesse masculine française, ou même parisienne, et il conviendra de croiser ces archives avec d'autres sources

plus axées sur les jeunes gens issus des classes bourgeoises, ou bien encore venant du monde rural, ce qui semble délicat, compte tenu du caractère tout à fait exceptionnel des archives ici utilisées.

Enfin, bien que cette source soit extrêmement précieuse, riche et rare, et à n'en pas douter fort différente des archives judiciaires ou policières habituelles, elle n'en reste pas moins le produit d'une institution de contrôle social (l'Education surveillée, ici) et est, à l'instar de toute source ou terrain, quelque peu biaisée. Mais ces dossiers laissent la parole à ces jeunes gens (ce qui est rarissime dans les archives, tout particulièrement sur la thématique du genre et de la sexualité), notamment au cours de l'entretien d'arrivée du mineur dans le Centre, dans les cahiers d'expression écrite, ou encore au cœur du dossier d'observation directe, qui relate les gestes et propos du mineur au cours de son séjour au Centre et avant son arrivée (récit de vie).

Entre genre et « orientation » sexuelle

Le genre est clairement au cœur de la sexualité masculine juvénile, selon les degrés de virilité et d'efféminement des jeunes gens. Elle est alors principalement abordée par le biais de la déviance, mais pas seulement, ce qui est sans doute l'une des grandes différences avec la sexualité des filles délinquantes ou « déviantes », du moins les représentations que les autorités en donnent, alors toutes considérées comme des « putains »³. Ce dernier « qualificatif » est d'ailleurs souvent utilisé par les garçons eux-mêmes, à partir des années 1960, pour évoquer les jeunes filles dites « faciles », qui seraient consentantes même lorsqu'elles disent avoir été violées. Ainsi l'on peut lire dans le cahier d'expression du jeune Gérard, 14 ans, arrivé au CO de Paris en avril 1964 : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Les filles se sont tous des salopes. 50% sont enceintes à 15 ou 16 ans. Tout le monde passe dessus sauf le train. Ce n'est pas une chatte qu'elle ont, ces un vraie garage à bittes, se sont tous des pouffiasse » [sic]⁴.

Aussi, tout laisse à penser qu'en dépit des conclusions psychologiques et psychiatriques, ou bien encore dans une moindre mesure des jugements des personnels éducatifs, le genre est, du moins chez les adolescents des « Trente Glorieuses », un système beaucoup plus en vigueur que ne l'est l'orientation sexuelle : il est plus question, entre jeunes gens, des attitudes et des manières « efféminées », « équivoques » ou « spéciales » de tel ou tel camarade, ou de l'allure de « brute » ou de « caïd » de tel ou tel autre, que d'homosexualité ou d'hétérosexualité. Il n'est du reste jamais fait référence aux identités ou à l'appartenance à une quelconque catégorie sexuelle, tout au plus à des pratiques sexuelles. La stratégie du corps médical consiste alors

³ Lire BLANCHARD, V., « De la protection à l'enfermement : le vagabondage féminin juvénile dans le Paris des années 1950 », CARON, J.-Cl., STORA-LAMARRE, A., YVOREL, J.-J. (dir.), *Les âmes mal nées : jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe (XIX^e-XXI^e siècles)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 125-138 ; ainsi que Id., « Les filles « perdues » sont-elles amendables ? Les mineures prostituées devant le tribunal pour enfants de la Seine dans les années 1950 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 10, p. 35-55.

⁴ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif, Gérard P., 1964. L'orthographe des citations a été conservée telle quelle.

à distinguer l'homosexualité vénale – qui serait assez répandue, et pratiquée soit à défaut de jeunes filles, soit dans le but de les protéger des assauts sexuels des garçons, soit alors pour de l'argent (prostitution masculine) – de l'homosexualité foncière (définie par le corps médical comme la « vraie » homosexualité).

Au Centre d'observation, certains garçons d'allure virile – qui avaient, avant leur arrivée, des relations hétérosexuelles, le plus souvent exclusives – y ont ainsi des relations homosexuelles, tout en ne se définissant nullement comme tels. Le phénomène n'est pas rare, et ne soulève pas de moqueries de la part des camarades. Selon les propos rapportés par un éducateur, en mars 1950, Henri, 18 ans, décrit comme l'un des caïds du Centre, discute avec Laurent sur le compte de Guy, un des garçons du groupe suspecté d'être « une p... [pédale] », et Henri aurait affirmé haut et fort : « C'est bon à savoir, il pourrait nous soulager »⁵. Presque vingt ans plus tard, le jeune Jean-Claude, 15 ans, arrivé en avril 1968, passe pour être l'homosexuel de son groupe. Un éducateur rapporte que le garçon « n'arrête pas de tourner autour des plus affirmés, ceux-ci lui tombent dessus, le martyrisent quelque peu, lui enlèvent les boutons de sa chemise, et lui proposent de les sucer » ; et d'ajouter : « Il propose ses services contre des cigarettes ». L'adolescent est alors au cœur des préoccupations sexuelles de ses camarades, plus âgés que lui : « Au sein même du groupe, il y a surenchère des garçons entre eux à se l'approprier ». Cependant, ce dernier ne cherche pas à avoir des relations sexuelles avec ses camarades ; c'est simplement « son allure faible, poupine, sensible qui l'a désigné comme homosexuel », selon les dires de l'éducateur, qui précise d'ailleurs que « lors de la réunion du groupe, Jean-Claude a exprimé à sa manière [son] refus, et de ce fait, son intégration est devenue meilleure »⁶. Au cœur du malentendu donc, le prétendu efféminement de Jean-Claude. L'essentiel est donc ici de ne pas jouer le rôle « féminin », celui du dominé, du pénétré. L'un des éducateurs en charge du jeune Nadjim, bientôt 15 ans, arrivé en mai 1968, rapporte que l'adolescent « raconte tellement d'histoires qu'il est malaisé de faire la part du vrai et du faux. Ses « aventures » sont difficilement vraisemblables mais trahissent toutefois une grande expérience car certains détails ne peuvent être inventés, par exemple quand il parle des homosexuels et de leur mode de relations ». Le rapport d'observation, envoyé en août 1968, au juge des enfants du Tribunal de Bobigny (en région parisienne), précise que « le garçon montra un grand plaisir à réunir un ou deux garçons dans sa chambre et là, vautre sur son lit, il animait des discussions inlassables dont le sujet était souvent l'homosexualité. Un tel comportement nous [les éducateurs] inquiéta mais malgré nos doutes, jamais de telles relations ne furent vérifiées dans le groupe, bien que le garçon avoue facilement en avoir eues à l'extérieur. Loin de culpabiliser, il précise d'ailleurs : « Je faisais l'homme » »⁷.

Ainsi, certains affichent franchement leur homosexualité, en dépit de pressions sociales et familiales évidentes, mais aussi des moqueries de leurs camarades au Centre – railleries d'ailleurs liées non pas aux pratiques sexuelles (réelles ou imaginées), mais à la transgression des codes traditionnels de la virilité. Georges, né en 1937, arrivé

⁵ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Henri B., 1950.

⁶ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jean-Claude H., 1968.

⁷ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Nadjim Z., 1968.

en mars 1953, est ainsi décrit par la psychologue : « Lourde hérédité, alcoolisme et tuberculose dans la lignée paternelle. Cas dominé par des troubles psychopathiques avec homosexualité foncière. Homosexualité foncière et passive. Jeux de fille étant enfant, aucun goût viril (...) Aucun attrait hétérosexuel »⁸. Quant au jeune Jean-Pierre, né en 1944, arrivé en septembre 1962, il explique lors de son entretien d'entrée : « Je ne cache rien de mes tendances pédérastiques (...) Je ne pense pas changer de mœurs »⁹. Il est alors décrit par un éducateur comme le principal responsable d'une affaire de mœurs homosexuelle au sein de l'établissement :

AFFAIRE DE MŒURS : principal responsable : Jean-Pierre, 16 ans, il a fait l'objet d'une punition [quatre jours d'isolement pour « actes immoraux »] pour s'être livré à quelques gestes et pratiques équivoques avec des camarades. A offert ses services à de nombreux garçons du groupe. D'après certains, c'est la « suceuse » (*sic* – passez-moi l'expression) du pavillon. Beaucoup en ont usé car il s'était fait une réputation. Hier Christian lui a demandé également, mais Jean-Pierre méfiant me [l'éducateur] voyant sur une piste lui a répondu : « Tu crois au Père Noël »¹⁰.

L'on notera ici que seul est puni celui qui a joué le rôle « féminin », mais pas les autres protagonistes (hétérosexuels ?) qui ont également participé à « l'affaire de mœurs ». A travers le cas du jeune Jean-Pierre, on le voit, il serait intéressant de se pencher sur l'archéologie des liens, au moins depuis le milieu du XIX^e siècle, entre efféminement et homosexualité – c'est-à-dire la corrélation récurrente entre une déviance de genre et une « orientation » sexuelle. Au Centre, beaucoup de garçons efféminés sont ainsi suspectés d'être homosexuels alors qu'ils ne le sont pas, ne montrant pas le moindre geste « équivoque », ni la moindre pratique homosexuelle au cours des mois d'observation. Alain, né en 1943, arrivé en octobre 1959, est dépeint comme suit par un éducateur : « Au groupe : adaptation difficile, assez exploité par certains camarades, rejeté par d'autres (...) ». La psychologue du CO ajoute à cette description les informations suivantes : « Orientation hétérosexuelle avec réalisation, mais intérêts esthétiques dominants (coiffure, décoration, etc.), aime bien s'habiller, collectionne les pull-overs, se décolore les cheveux. Evolue dans les milieux ambigus des garçons coiffeurs et de Saint-Germain-des-Prés »¹¹. Les jeunes garçons jugés peu masculins, au regard des normes en vigueur, sont donc facilement traités de « pédés » ou de « tapettes » (ou plus simplement de « filles » ou de « fillettes »), indépendamment de la réalité de leurs pratiques sexuelles ou de leur orientation sexuelle « réelle ». Cela implique que la stigmatisation liée à la non-conformité aux comportements et aux rôles assignés socialement à chaque sexe passe par la mobilisation d'injures renvoyant à la sexualité, selon l'idée qu'un garçon efféminé est nécessairement homosexuel, au regard, notamment, des poncifs médicaux développés depuis le milieu du XIX^e siècle¹². Leur homosexualité n'est alors visible que par

⁸ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Georges B., 1953.

⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jean-Pierre B., 1962.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Alain B., 1959.

¹² REVENIN, R., « Conceptions et théories savantes sur l'homosexualité masculine en France, de la Monarchie de Juillet à la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2007, 17, p. 23-45.

leur déviation par rapport aux normes de genre auquel ces adolescents sont censés se conformer en raison de leur sexe biologique. Ne serait finalement homosexuel que celui qui est reconnaissable parce qu'il ne respecte pas les codes traditionnels de la virilité. Aussi, comme dans le cas d'Alain, choisir tel métier (la restauration, la coiffure, ou la mode), s'intéresser aux activités intellectuelles, artistiques ou littéraires plutôt qu'aux activités sportives ou manuelles, fréquenter tel ou tel quartier (notamment Saint-Germain-des-Prés, Pigalle ou les Champs-Élysées), fait du garçon concerné un homosexuel probable.

Dans les années 1960, une nouvelle masculinité émerge pourtant, reposant sur l'intérêt porté au corps et à la chevelure en particulier, sur un souci plus grand de soi, notamment dans l'habillement et dans la manière de paraître, avec l'utilisation de parfums par exemple. Les éducateurs du CO notent alors, dans leur rapport, le soin et l'hygiène apportés aux chambres et à la décoration de celles-ci... détails qui apparaissent encore, quelques décennies ou années auparavant, comme « féminins ». Certes, le XIX^e siècle, avec la figure du « dandy », imposait aussi une nouvelle masculinité, mais sans doute cette dernière était-elle alors peu accessible aux classes populaires. L'historienne Anne-Marie Sohn cite les nombreuses lettres reçues par Ménie Grégoire – lettres qui évoquent la préférence des adolescentes de la fin des années 1960 pour des garçons moins virils. Ce sont ces jeunes gens qualifiés de « affectueux », « doux », « gentils », « mignons », « sensibles », « tendres », qui constituent pour elles le garçon idéal, à mille lieues de la robustesse et de la solidité de l'idéal viril d'antan¹³. Les modes « zazou », « twist », « yyé », les chanteurs de *pop music* et les cheveux longs, à partir du milieu des années 1960 (popularisés en France par le chanteur Antoine, entre autres), n'y sont sans doute pas étrangers. Par ailleurs, les chanteurs masculins alors en vogue en France, comme Hervé Vilard, consacrent, y compris dans les classes populaires, la mode du « minet », diffusée par la presse adolescente, comme *Salut Les Copains*, extrêmement lue par les jeunes filles et jeunes gens des années 1960. Le jeune homme « parfait » est alors viril, mais pas trop, et il se doit désormais d'être également doux, poli et propre.

L'une des questions posées aux garçons du Centre d'observation, dans leur cahier d'expression écrite, de 1961 à 1968, est : « Aimerais-tu être une fille ? »¹⁴. Certains garçons répondent par l'affirmative, pour trois raisons principalement : ne pas aller au service militaire, ne pas trop dépenser d'argent (« car les filles à sortir, ça coûte cher ! »¹⁵), et ne pas commettre de délits. D'autres, à l'inverse, font valoir que les filles doivent accomplir de nombreuses tâches domestiques, se font souvent ennuyer par des garçons (agressions physiques notamment), et qu'au moins les garçons sont préservés de « tous ennuis sexuels »¹⁶. La plupart des garçons ont conscience que les filles sont moins libres, qu'elles ne sortent pas seules avec qui elles veulent, quand elles le désirent, que leurs parents les surveillent nettement plus qu'eux-mêmes. Les

¹³ SOHN, A.-M., *Age tendre et tête de bois : histoire des jeunes des années 1960*, Paris, Hachette Littératures, 2001, p. 249-253.

¹⁴ Archives du CO de Paris, dossiers individuels nominatifs, période 1961-1968.

¹⁵ Archives du CO de Paris, par exemple dans le dossier individuel nominatif de Daniel V., 1963, ou encore dans celui de Bouziane L., 1968.

¹⁶ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Bernard B., 1965.

réponses n'ont ici pas le moindre lien avec une quelconque pratique ou « orientation » sexuelle.

La période allant de la Libération à la fin des années 1960 est très fréquemment décrite comme une véritable chape de plomb en terme de mœurs, de sentiments amoureux et de relations sexuelles, à la fois pour les homosexuels dont les relations sont en partie re-pénalisées en 1942 et en 1960, mais aussi pour les hétérosexuels, à qui les normes imposent aussi une certaine pudeur dans l'expression de leurs sentiments. Ces trois décennies précédant la période dite de « libération sexuelle », décrites comme particulièrement puritaines, apparaissent comme beaucoup plus subtiles en réalité, notamment chez les jeunes, et principalement pour les garçons. D'abord la libération des mœurs ne date sans doute pas de 1968. Les années 1960 et 1970 ont surtout permis une libération de la parole des jeunes, en matière de sentiments et de sexualité. Pour s'en convaincre, il suffit de se plonger dans les archives judiciaires ici utilisées, notamment au cœur du récit des aventures sexuelles, hétérosexuelles comme homosexuelles, d'adolescents parfois à peine âgés de 13 ou 14 ans pour comprendre que les garçons étaient plutôt libres sexuellement dans leurs pratiques et dans leurs paroles, bien avant les années 1970. Ainsi le jeune Alain, 16 ans, arrivé au Centre en 1964, écrit dans son cahier d'expression écrite : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Les filles ses bon pour baisée, se fère pluto fère l'amour, ou alor tout le contraire, elle sont pucelles ou alors guines »¹⁷.

Par ailleurs, il n'y a pas, dans les esprits, de séparation très nette entre homo- et hétérosexualité, sans doute avant les années 1970 et la radicalisation du mouvement gay, en l'absence de visibilité et de revendications gays collectives sur la scène publique. Du reste, le genre et le rôle dans l'acte sexuel restent prépondérants. Le moment ici étudié consacre en effet la transition amorcée depuis le milieu du XIX^e siècle, ou peut-être plus exactement la superposition, entre l'ancien système organisé autour du genre (dans lequel la séparation ne s'opérait guère entre sexualités, mais plutôt en terme de sexes, de rôles sexuels, et sous le prisme du genre) et le système moderne d'orientation sexuelle (dans lequel l'on distingue désormais clairement l'hétérosexualité de l'homosexualité, encore en lien avec le genre, le plus souvent). Emerge aussi un double phénomène d'« essentialisation » et d'« exclusivisation » des pratiques et des identités sexuelles, la pratique d'une sexualité donnée entraînant nécessairement l'adhésion à l'identité sexuelle associée¹⁸. Bien que les jeunes, particulièrement dans les années 1940 et 1950, et sans doute encore dans les années 1960, soient globalement attachés aux mêmes valeurs que leurs aînés (famille, mariage, travail), l'on peut se demander s'il n'y aurait pas là une spécificité juvénile ? La fluidité et la mouvance des catégories et des identités sexuelles ne sont-elles pas propres à l'adolescence masculine, dans la mesure où la liberté sexuelle des garçons est plus grande, parce qu'il s'agit d'un âge où les expérimentations sont plus facilement tolérées, sans pour autant être admises ou comprises ? L'ensemble du corpus d'archives du Centre d'observation montre à

¹⁷ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Alain M., 1964.

¹⁸ REVENIN, R., « Paris Gay 1870-1918 », REVENIN, R. (dir.), *Hommes et masculinités, de 1789 à nos jours : contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Editions Autrement, 2007, p. 22-41.

quel point les identités sont floues et fluides, voire inexistantes, et à quel point les pratiques, bien réelles elles, n'impliquent pas nécessairement – sauf chez une petite minorité d'adolescents homosexuels, se revendiquant comme tels – une identité bien définie, alors que les catégories « femme » et « homme », et les représentations de genre afférentes, sont nettement ancrées dans les esprits, et ce dans tous les âges et classes de la société.

La masculinité au croisement d'autres rapports de domination et de pouvoir

Les enjeux d'âge, de classe et de race sont à l'œuvre dans le quotidien de ces adolescents, mais aussi dans l'imaginaire social des personnels en charge de la jeunesse : « débauche » ou « légèreté » des milieux populaires, mœurs sexuelles, comportements de genre « exotiques » et hyper-sexualité des Antillais, des Arabes, ou bien encore des Juifs, souvent perçus collectivement comme intrinsèquement « orientaux ». En 1955, l'on apprend ainsi dans l'enquête sociale sur le jeune Jacques, arrivé à l'âge de 14 ans au CO de Paris, que son père, condamné plusieurs fois par la justice, est au chômage, et qu'il serait « alcoolique et très violent ». L'assistante sociale décrit sa mère, femme de ménage, comme « une épave », avant de conclure son enquête ainsi : « Ses parents sont frustes »¹⁹. Dans ce contexte, les enquêtes sociales sont souvent un condensé de mépris, de pitié et de reproches envers ces parents issus des classes « dangereuses », « laborieuses », souvent jugées inaptes à éduquer leur progéniture. Le divorce et l'union libre, en somme une organisation familiale qui ne ressemble plus en rien au modèle traditionnel, sont souvent pointés du doigt, comme étant les causes principales du délitement moral de la jeunesse, tout comme l'alcoolisme, la tuberculose, l'hystérie et la domination de la mère, ou bien encore la faiblesse et le manque d'autorité du père. Et les psychologues et les psychiatres de se demander comment, en l'absence d'image virile dominante, rassurante, valorisante (celle du père, évidemment), un jeune adolescent peut se construire en tant que futur homme.

Ainsi, l'expérience de la précarité économique, parfois très proche de la misère, comme le montrent certaines enquêtes sociales, n'a pas pour unique conséquence, pour ces jeunes garçons d'origine prolétaire, de commettre des infractions pénales, elle les amène aussi à adopter et à assumer, pour certains, une « position d'entretenu », à l'égard des filles ou femmes de la bourgeoisie, contraire à l'idéal viril traditionnel, structuré autour de l'honneur²⁰, ce que ne manquent pas de relever psychologues et psychiatres du CO, pour qui se faire entretenir n'est « normalement » réservé qu'aux garçons homosexuels. A titre d'exemple, le jeune Jacques, 17 ans, arrivé au Centre en août 1965, écrit dans son cahier d'expression écrite : « [Question] Parle-nous des filles. [Réponse] Moi, je trouve que les filles c'est très bien, avec eux on s'amuse bien (...) quand une fille est emmouragée de nous, cela est impeccable car on peut se faire engraisser, c'est à dire : elle paye le cinéma, quand on veut une chemise elle nous la

¹⁹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jacques O., 1955.

²⁰ Rappelons que Michelle Perrot décrit le même phénomène à propos des Apaches en partie entretenus par leurs maîtresse à la Belle Epoque : « Les « Apaches », premières bandes de jeunes », *Les ombres de l'histoire : crime et châtement au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 2001 (1979).

paye, si on a envie de faire l'amour on peut le faire comme on veut, car cela fait du bien, voici ce que je pense des filles » ²¹.

Par ailleurs, l'origine ethnique ou raciale ²² serait, selon ces spécialistes de la jeunesse, l'une des explications des dérèglements affectifs et sexuels des jeunes qu'ils observent. Des mœurs sexuelles « exotiques » et souvent plus libérées (à comprendre comme « moins civilisées ») sont d'ailleurs souvent prêtées aux « Orientaux » : polygamie, agressivité sexuelle, inceste, sexualité débridée, exhibitionnisme, manque de retenue et de pudeur... Ce ne sont là que quelques-uns des stéréotypes de la colonisation, particulièrement vifs en cette période de guerre d'Algérie. Faire des « Orientaux » des soumis ou des « sauvages » sur le plan sexuel n'est que la continuité logique de leur statut de dominés ²³. Les sources du CO montrent pourtant que les rapports incestueux, la prostitution des garçons ²⁴, ou bien encore les agressions sexuelles commises en groupe sur des jeunes filles, ne sont nullement l'apanage des Français d'origine étrangère et/ou des non-Blancs.

Une psychologue de la Consultation d'orientation éducative (COE) d'Arcueil [en région parisienne] écrit ainsi, en février 1968, au sujet du jeune Kamel, 14 ans, qu'elle a reçu avant son arrivée au CO de Paris, pour viol en réunion sur une jeune fille de 13 ans, que « sur le plan instinctuel, il ne paraît pas encore émancipé, mais a quelques préoccupations à ce niveau », et d'ajouter, comme un regard acerbe sur la société de son époque et notamment sur sa jeunesse, mais aussi sur la moralité douteuse des filles : « Etant donné la personnalité de la majorité des pré-adolescents de cette cité [à Orly, en région parisienne], il est extrêmement difficile de savoir la part respective d'une tentative de viol ou d'attouchements, et l'attitude de la fille ». Le psychiatre du COE d'Arcueil, pour le même adolescent, écrit : « L'organisation de sa personnalité en fait un caractériel tel qu'on le rencontre souvent chez les Nord-Africains de famille très nombreuse », alors que le psychiatre du CO de Paris conclut en écrivant dans le rapport envoyé au juge des enfants, en janvier 1969 : « Les parents sont négatifs. Toute la famille est soumise au matriarcat » ²⁵. Tout est réuni ici pour déstabiliser les fondamentaux de la société : le milieu social fruste, les filles « faciles » issues des classes populaires, les traits biologiques ou culturels propres à certaines races conduisant à l'excès et à la démesure, et donc à la violence (sexuelle, entre autres),

²¹ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Jacques P., 1965.

²² L'on lit ainsi dans les dossiers individuels nominatifs conservés aux Archives du CO de Paris (période 1945-1972), les expressions « race israélite », « race jaune », « race italienne », « type négroïde », « race arabe » ou « race orientale ». Et, selon mes comptages, l'on trouve, sur l'ensemble du corpus d'archives entre 1945 et 1972, 19% de non-Blancs, principalement des Français d'origine maghrébine, c'est-à-dire une proportion beaucoup plus grande que ce que cette « catégorie » représente dans la population juvénile générale au cours des Trente Glorieuses.

²³ Sur ces questions, lire, entre autres, TARAUD, Chr., *La prostitution coloniale : Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot, 2003.

²⁴ Sur cette question précise de la prostitution masculine juvénile, se reporter à l'article de REVENIN, R., « Jalons pour une histoire culturelle et sociale de la prostitution masculine juvénile dans la France des « Trente Glorieuses » », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 2008, 10, p. 75-95.

²⁵ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif de Kamel M., 1968.

la mère dominatrice et l'effacement du père... Pourtant, l'anthropologue Christelle Hamel souligne combien les viols collectifs s'inscrivent, non pas dans un quelconque phénomène racial, biologique ou non, mais dans la fraternité qui unit les « bandes » de garçons, avec cette idée que « mépriser les filles [est] un moyen d'affirmer sa masculinité (...), le viol collectif rév[élant] combien la sexualité masculine est structurée par la hiérarchisation des sexes et par la solidarité entre hommes »²⁶.

Malgré cela, les liens entre genre et race oscillent constamment entre efféminement, chez les jeunes d'origine maghrébine considérés comme « homosexuels », et extrême virilité, voire agressivité hétérosexuelle, chez les autres. Dans tous les cas, ces jeunes restent des êtres sexuellement « dangereux » ou « inadaptés », comme le montre le cas du jeune Amar, Français d'origine maghrébine âgé de 17 ans, arrivé en octobre 1968, et décrit comme suit à l'issue de sa première semaine d'observation : « Certaine méfiance à l'égard des femmes : méfiance dictée par sa culture ». Précisons que le jeune Amar est né à Saint-Ouen (en banlieue parisienne), et que les femmes qu'il a rencontrées au CO (la psychologue, l'assistante sociale ou l'infirmière), au-delà d'être des femmes, ont surtout une position intellectuelle, sociale et raciale supérieure à la sienne. L'analyse des rapports sociaux ne peut se limiter au seul sexe biologique²⁷. Amar est décrit comme efféminé et mou, mais, dans le même dossier, l'on trouve paradoxalement cette note d'un éducateur : « sorties filles, coucheries, viols ? »²⁸.

Les représentations oscillent ainsi entre l'homosexuel, corrupteur de la jeunesse, prédateur (parfois, l'Arabe, jeune adulte, ouvrier et célibataire, qui corrompt la jeunesse française, blanche, saine, et souillant le renouveau national dont cette jeunesse serait le moteur dans cette période d'après-guerre), et l'homosexuel passif, mou, efféminé, celui des caricatures et de l'imaginaire social. Comment concilier ces deux images, ces deux figures contradictoires de l'homosexualité masculine adulte ? En opposition avec les jeunes filles, dont les pratiques sexuelles sont toujours largement exagérées, les jeunes gens seraient eux les victimes innocentes de « pervers sexuels » masculins, toujours décrits comme homosexuels. Au-delà de cette image rassurante, qui prédestine chaque individu à un rôle socialement bien défini, ces « corrupteurs » de la jeunesse ne se revendiquent jamais comme « homosexuels », ne le sont sans doute pas d'ailleurs, et n'ont probablement pas uniquement des pratiques homosexuelles, s'ils en ont. Sans doute parce que les frontières entre hétérosexualité et homosexualité sont particulièrement ténues, et que le genre reste encore le moyen le plus simple et le plus couramment utilisé pour se définir dans la France des « Trente Glorieuses », tout particulièrement dans les classes prolétaires.

En termes de relations affectives et sexuelles entre mineurs et adultes, il est notable que beaucoup plus que la « victime », ce qui compte c'est le « coupable ». Ainsi, c'est là qu'émerge un jugement de valeur, chez les magistrats, les policiers ou les personnels éducatifs et sociaux, sur l'orientation sexuelle, et non plus sur le seul

²⁶ HAMEL, Ch., « « Faire tourner les meufs » : les viols collectifs dans les discours des agresseurs et des médias », *Gradhiva*, 2003, n° 33, p. 85-92.

²⁷ Sur l'articulation des rapports sociaux, lire PFEFFERKORN, R., *Inégalités et rapports sociaux : rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute, 2007.

²⁸ Archives du CO de Paris, dossier individuel nominatif d'Amar B., 1968.

genre, autour d'abord de l'homosexuel, prédateur et corrompeur de la jeunesse, puis plus tard, du pédophile.

Dans les archives judiciaires de la jeunesse, la thématique du genre est particulièrement présente dans les années 1940, 1950 et au début des années 1960, autour des déviances visibles de genre, comme l'homosexualité masculine, pour ne laisser la place à la toute fin des années 1960 et dans les années 1970 qu'aux seules violences sexuelles envers des jeunes filles. L'homosexualité et la prostitution des mineurs (filles et garçons) sont, dans les années 1940 et 1950, centrales, alors que la justice et les personnels éducatifs s'attachent de plus en plus à la sexualité des « bandes de jeunes », avec l'émergence de la figure ultra-virile du « blouson noir » à la fin des années 1950, mais aussi du « beatnik » à la masculinité nettement plus transgressive au cours des années 1960, et de leur sexualité jugée trop libérée. Il est également à noter que ce que nous appelons aujourd'hui « pédophilie », définie comme étant les relations sexuelles avec un enfant non pubère, ne semble guère intéresser les autorités, la question de la sexualité avec un individu de son propre sexe (mineur ou non) ou de la sexualité tarifée étant nettement plus centrale jusque dans les années 1950-1960. L'inceste (essentiellement à l'endroit des fillettes non pubères ou de très jeunes adolescentes, victimes de leur père), n'est, par ailleurs, qu'assez rarement abordé, souvent au détour d'une enquête sociale, bien qu'il soit beaucoup plus fréquent en réalité que ne l'est la pédophilie, constituant ainsi la première violence affective et sexuelle, comme le montre le dépouillement (que je mène actuellement) des dossiers de procédure de la Cour d'assises de Paris entre 1943 et 1971²⁹.

²⁹ Archives départementales de Paris, archives judiciaires, Cour d'assises, dossiers de procédure, période 1943-1971.